L'installation d'un gagnage après une mise à blanc

Le 2 septembre 2005 à Sourbrodt (cantonnement de Malmédy), l'asbl Fourrages-Mieux organisait dans le cadre de la "convention gagnages" une démonstration inédite d'installation d'un gagnage herbeux pour cervidés au départ d'une mise à blanc. Le temps d'une après-midi sur un même site, toutes les étapes de cette installation ainsi que le matériel mis en œuvre furent présentés au public venu nombreux.

Ce tour de force fut possible grâce à une collaboration étroite avec de nombreux partenaires : entrepreneurs agricoles et forestiers, sponsors, DNF, etc. Une bonne partie de la surface consacrée au gagnage avait notamment fait l'objet de travaux préalables.

Etat initial de la parcelle

Située en forêt communale de Waimes à 580 mètres d'altitude, la parcelle a été plantée en épicéas en 1891 et mise à blanc en février 2005. D'une densité d'environ 200 tiges à l'hectare, le peuplement final dominait un important sous-étage d'épicéas et de sorbiers.
Outre ces semis naturels ligneux, la végétation se compose essentiellement de molinie, de canche cespiteuse et de touffes de myrtilles. Quelques rémanents d'exploitation et résidus ligneux divers jonchent également le sol.
Ce dernier est assez fragile (argile blanche située à faible profondeur) et ne peut par conséquent être travaillé que par temps sec.
La situation de départ est délicate mais le choix de ce site n'est pas anodin : les territoires pour lesquels l'installation de gagnages se justifie pleinement sont généralement confrontés à des conditions pédoclimatiques peu favorables.

30 mai 2005, le site de départ.

27 octobre 2005, deux mois après le semis

Signalons que le lieu est aisément accessible pour des machines agricoles et forestières tout en étant relativement calme.

Les différentes étapes de l'installation

1. Gyrobroyage

Avant de travailler le sol, il faut le "nettoyer" ; un gyrobroyeur forestier permet de broyer toute la végétation en place ainsi que les rémanents d'exploitation.

Outre le périmètre réservé au gagnage, il est intéressant de broyer une bordure autour de celui-ci. Cette zone plus extensive sera destinée par exemple à l'implantation d'arbres fruitiers ou à la formation d'une lisière.

Le matériel observé en action est un "SEPPI SUPERFORST 200". Ce broyeur forestier type lourd travaille sur largeur de 2,00 m. Il comporte un rotor horizontal muni de 41 marteaux mobiles. Le rotor a un diamètre de 60 cm et tourne à 2000 tr/min. Le poids de la machine est de 3300 kg et sa largeur au transport de 2,44 m. Le fonctionnement peut être assuré par un tracteur d'une puissance de 250 ch. La Seppi peut traiter des bois de plus de 30 cm de diamètre!

2. Rognage des souches et travail du sol

L'étape suivante consiste à travailler le sol et à se "débarrasser" des souches. Dans notre cas, celles-ci sont particulièrement imposantes (épicéas de 1891 !).

En présence de sols fragiles, il est fortement conseillé de ne pas arracher les souches mais bien de les rogner. De la sorte, on évite d'exporter de la "bonne terre" collée aux racines et de générer des creux à l'emplacement des souches.

Une fraise forestière est tout à fait indiquée pour ce type de travail. Nous en avons observé une de type "MERI CRUSHER MYH 2.5 DTG". Ce broyeur universel est principalement utilisé pour le dessouchage et la préparation du sol avant plantation ou semis. La machine est équipée d'un rotor de 60 cm de diamètre muni de 104 dents

coniques. L'entraînement du rotor est assuré des deux côtés. La largeur de travail est de 2,50 m et la largeur de transport de 2,85 m. D'un poids de 2200 kg, cette machine peut être animée par des tracteurs de 250 à 300 ch. La profondeur de travail est réglée par rouleau tasseur et peut atteindre 30, voire 35 cm. La vitesse de travail est comprise entre 0,5 et 3,5 km/h. La vitesse de rotation du rotor est de 485 tr/min.

3. Application de compost de déchets verts

Le compost de déchets verts est un mélange de matières organiques digérées : produits de la tonte de pelouses et de la taille de haies, feuilles, branchages, etc. Ce produit a déjà fait l'objet d'un article dans l'édition d'avril 2005 de Chasse & Nature. Voici un rappel de ses principaux intérêts en gagnages :

- action fertilisante et donc meilleure croissance de l'herbage ;
- amélioration de la structure du sol ;
- grâce à la chaleur qu'il retient, le compost permet à l'herbage de commencer à pousser plus tôt au printemps et de poursuivre sa croissance plus tard à l'arrière-saison.

La **livraison** du compost se fait classiquement par camion ou par semi-remorque. Il faut veiller à disposer d'une aire de dépôt carrossable, plate et si possible proche du gagnage.

Une fois le produit livré, sa manutention nécessite l'utilisation d'un **tracteur chargeur** et d'un tracteur muni d'un **épandeur**.

Le matériel d'épandage présenté est un épandeur de fumier 18 tonnes "TEBBE" du type universel. Il est équipé de deux essieux et d'un dispositif d'épandage avec porte de dosage, deux hérissons d'alimentation et une table à deux plateaux de projection.

60 tonnes de compost de déchets verts tamisé à 25 mm sont épandues sur notre parcelle de 33 ares. Pour une application supposée uniforme, cela correspond à une couche de compost de 2,5 cm d'épaisseur (70 tonnes/ha = 1 cm).

Remarques

- L'application de compost n'est pas indispensable pour l'installation d'un gagnage ; d'après notre propre expérience cependant, elle donne des résultats très impressionnants.
- Il est possible d'effectuer le rognage des souches après avoir épandu le compost. De cette façon, l'épandage se fait sur un sol plus portant car pas encore travaillé. Des éventuels dégâts d'orniérage peuvent alors être évités ou du moins fortement atténués.
  L'inconvénient est que le conducteur de la fraise forestière distingue moins bien les souches si celles-ci sont recouvertes de compost. Or, il doit idéalement les identifier pour les attaquer à une très faible allure.

4. Fertilisation

Les résultats de l'analyse de sol effectuée au préalable sur le site nous donnent les informations suivantes :
- pH KCl très acide (3,2) ;
- bonne teneur en phosphore (6 mg/100 g) ;
- très faible teneur en potasse (7 mg/100 g) ;
- très faible teneur en magnésium (3 mg/100 g).

Lutter contre l'acidité prononcée du sol est le minimum à entreprendre sur sols acides pour créer une prairie améliorée car la végétation de celle-ci est sensible à l'acidité.
2,5 tonnes par hectare de dolomie (chaux magnésienne) type 55-40 (55 % CaCO3 – 40 % MgCO3) en granulés sont épandues à l'aide d'un distributeur d'engrais polyvalent "MDM" du type semi-porté avec un essieu. La trémie a une capacité de 12 tonnes et la distribution est assurée par deux disques alimentés par fond mouvant à chaînes.

5. Incorporation dans le sol du compost et de la dolomie

Afin d'obtenir un mélange intime avec les particules de terre, nous incorporons le compost et la dolomie dans le sol à l'aide de la fraise forestière. En outre, ce second passage du Meri-Crusher permet d'encore affiner la terre et, si besoin est, de niveler le sol.

6. Semis
Une herse étrille convient parfaitement pour ce genre d'opération. Elle nécessite néanmoins des conditions de terrain optimales et donc un sol plat et exempt de déchets encombrants.
La herse étrille présentée est de type "Einböck" en version 6,00 m. Elle comporte cinq rangées de dents à ressort et des rouleaux plombeurs. Le semoir adapté sur cette machine est du type pneumatique avec huit diffuseurs. Les dents avant sont équipées de racloirs.
Voici la composition du mélange herbeux semé à raison de 40 kg/ha :
- 30 % ray-grass anglais tétraploïde ;
- 25 % ray-grass anglais diploïde ;
- 30 % fléole des prés ;
- 10 % trèfle violet ;
- 5 % trèfle blanc.

Il s'agit d'un mélange assez simple composé exclusivement de variétés recommandées par Fourrages-Mieux. Ces variétés se sont révélées les plus performantes dans des essais comparatifs dans différents sites représentatifs de la Région wallonne. Les critères d'appréciation retenus pour l'élaboration des listes de variétés sont l'appétence, la valeur alimentaire, la pérennité et la résistance à l'hiver, la résistance aux maladies, etc.

7. Roulage
Cette étape est primordiale car elle permet de rappuyer le sol et d'améliorer le contact entre les semences (qui sont très petites) et la terre. Elle influence directement le pourcentage de germination du semis. Un rouleau de 2,5 tonnes est utilisé pour rouler la totalité du gagnage.

Prix total du gagnage

Poste par poste, voici ce que coûte l'installation de ce gagnage de **0,33 hectare** :

Etapes	Prix
analyse de sol	12,40 €
gyrobroyage	466,40 € (110 €/heure + 6% TVA)
dolomie (850 kg)	175 € (prix épandu)
fraise forestière	1669,50 € (150 €/heure + 6% TVA)
compost de déchets verts (60 t) :	
achat	360 € (prix livré en bord de route)
épandage	213 €
semences	44,50 €
semis	30 € (60 €/heure)
roulage	20 € (40 €/heure)
	Prix total : 2.990,80 €

Remarques.
Ce prix de 2990,80 € correspond à une surface aménagée de 0,33 ha. Cela ne veut pas dire que pour 1 ha cela aurait coûté le triple. Les déplacements des entrepreneurs coûtent assez cher mais une fois sur place, un supplément de travail est généralement dégressif.
Dans cet article, nous avons détaillé la façon dont s'est déroulée l'installation d'un gagnage précis. Il faut cependant avoir à l'esprit que d'autres machines peuvent être utilisées pour un travail similaire. Pour exemple, certaines étapes telles que l'épandage de la dolomie et du compost peuvent être réalisées avec du plus petit matériel que celui que nous avons présenté. Pour des questions d'organisation, nous avons fait appel à de "gros" entrepreneurs agricoles.

Conclusion

L'aménagement d'un gagnage à partir d'une ancienne surface boisée est celui qui demande le plus d'interventions avant qu'il puisse devenir fonctionnel. C'est également le plus coûteux. Afin de limiter les coûts et si le choix est possible, le gestionnaire s'orientera préférentiellement soit vers des sites dépourvus de souches soit vers des sites présentant des souches décomposées ou de faibles dimensions ne nécessitant qu'une intervention raisonnable.

■ ***Jérôme Widar* et Pierre Luxen**** *en collaboration avec* ***Otto Oestges******
* Convention gagnages Région wallonne / Fourrages-Mieux asbl
** Fourrages-Mieux asbl
*** CRAw Gembloux département Génie Rural

Photos : Jérôme Widar

Remerciements.

Ces travaux ont été possibles grâce au soutien du Ministère de la Région Wallonne, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, Division de la nature et des forêts. Un remerciement spécial est adressé à André Doyen et Luc Dehousse, respectivement ingénieur et agent de triage au sein du Cantonnement de Malmédy. Nous remercions également l'administration communale de Waimes pour les aménagements d'accès au site. Enfin, les sociétés Lhoist (fourniture de la dolomie), Idélux (fourniture du compost) et les firmes Advanta, Aveve, Barenbrug, Caussade Semences Benelux, Cebecco, Clovis Matton, Jorion et Philip Seeds (fourniture des semences) sont elles aussi remerciées pour leur sponsoring.

Pour toute personne intéressée, des informations complémentaires sur l'installation et l'entretien des gagnages sont disponibles auprès de notre asbl :

Fourrages-Mieux a.s.b.l.
Rue du Carmel, 1
6900 Marloie
Tél. : 081/62.50.24
080/22.78.96
Fax : 081/61.41.52
E-Mail : widar@cra.wallonie.be

PUB